



Coordination Régionale
des Centres de Gestion
d'Occitanie

AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE Concours Externe

Mercredi 11 octobre 2023

QUESTIONS A CHOIX MULTIPLE

Libellé de l'épreuve

Réponse à vingt questions à choix multiple portant sur des situations concrètes habituellement rencontrées par les membres du cadre d'emploi dans l'exercice de leurs fonctions.

Durée : 45 minutes - Coefficient : 1

Ce sujet comporte 6 pages.

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre devoir, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni signature ou paraphe.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne sont en aucun cas prises en compte.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneuse pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ L'utilisation de la calculatrice est interdite.

Consignes particulières :

Répondez aux questions directement sur le sujet qui vous est remis. Celui-ci sera agrafé à votre copie que vous aurez préalablement anonymée.

Aucun questionnaire supplémentaire ne sera distribué.

Cochez la ou les bonnes réponses dans la case correspondante . Vos réponses doivent être clairement identifiables.

Toute surcharge ou rature rendant illisible la réponse sera considérée comme une réponse fausse.

L'usage du blanc correcteur est autorisé.

Chaque question comporte une ou plusieurs bonnes réponses. Il y a toujours au moins une mauvaise réponse par question.

Chaque question vaut 1 point.

Seulement la ou toutes les bonnes réponses cochées	1 point
Réponse incomplète	0 point
Absence de réponse	0 point
Au moins une mauvaise réponse cochée	0 point
Réponse illisible	0 point

Questions :

1. Les sujets qui peuvent être abordés par un(e) Agent(e) Territorial(e) Spécialisé(e) des Ecoles Maternelles (ATSEM) avec les familles sont :

- a. La sieste.
- b. Le déroulement du repas.
- c. Les apprentissages langagiers.
- d. La gestion des vêtements de l'enfant.
- e. Aucun de ces sujets.

2. Dans le cadre de vos fonctions d'ATSEM, vous pouvez mener les missions suivantes :

- a. L'accueil des enfants.
- b. L'information concernant les progrès scolaires de l'enfant à la famille.
- c. L'hygiène des enfants.
- d. L'accompagnement à la sieste.
- e. L'entretien de la classe.
- f. La conduite d'activité dans le cadre de l'ALAE.
- g. Les commandes du matériel pédagogique pour la classe.

3. Vous remplacez un(e) collègue dans une autre classe. L'enseignant(e) vous a demandé de superviser une petite partie de l'atelier de dessin. Vous n'avez pas compris une consigne. Que faites-vous ?

- a. Vous demandez aux enfants de vous redire ce qu'il faut faire.
- b. Vous demandez à l'enseignant(e) de vous réexpliquer.
- c. Vous décidez de ne pas déranger l'enseignant(e) et vous faites selon votre idée.
- d. Vous ne dites rien à l'enseignant(e), vous laissez faire les enfants, ils semblent avoir l'habitude.

4. Sophie est en grande section et souffre d'allergies. Elle est accueillie avec un PAI. La communauté éducative a les informations suivantes :

- a. Les médicaments d'urgence.
- b. La photocopie du livret de famille.
- c. Une ordonnance du médecin traitant.
- d. Un protocole d'urgence.

5. Au titre de ses missions, un(e) ATSEM peut participer :

- a. Aux activités du PEDT.
- b. Aux temps de travail de la communauté éducative.
- c. Au vote du conseil municipal.
- d. Aux sorties scolaires.
- e. Aux travaux de réparation de l'école.

6. Quels sont les enjeux du temps périscolaire ?

- a. Faciliter la transition ALAE-école.
- b. Améliorer le temps du repas en le rendant plus calme.
- c. Respecter le rythme de l'enfant.
- d. Permettre aux enseignants d'avoir un temps de repos.
- e. Finaliser des activités commencées en classe.
- f. Proposer des activités éducatives.

7. C'est la rentrée. Louis, élève de votre classe, se met à pleurer en réclamant sa maman, que faites-vous ?

- a. Vous le laissez pleurer jusqu'à ce qu'il arrête.
- b. Vous le rassurez en lui parlant.
- c. Vous le mettez dans un coin pour qu'il se calme.
- d. Vousappelez ses parents.
- e. Vous demandez à un(e) collègue de le prendre en charge.
- f. Vous lui proposez un objet familier pour le réconforter.
- g. Vous l'intégrez à une activité avec d'autres enfants.

8. Quelles actions vous ne devez jamais faire en présence d'enfants ?

- a. Utiliser un cutter.
- b. Utiliser du dissolvant.
- c. Veiller à la fermeture permanente des locaux servant de stockage des produits d'entretien et de la cuisine.
- d. Surveiller la présence de petits objets personnels que les enfants amènent de chez eux (un bijou par exemple).
- e. Laisser un escabeau dans les couloirs après avoir effectué l'affichage des peintures.
- f. Montrer son désaccord avec l'enseignant à propos de la mise en place d'un atelier.

9. Le PPMS :

- a. C'est le Plan Pour la Mise en Surveillance des bâtiments.
- b. C'est le Plan Particulier de Mise en Sécurité.
- c. A pour objectif de permettre aux enfants de se cacher en cas d'incendie.
- d. Doit être connu de l'ensemble du personnel de l'école ainsi que du Maire.
- e. Doit obligatoirement se faire tous les 2 ans.

10. L'enseignant(e) va mettre en place un atelier peinture. Quel sera votre rôle dans le déroulement de cette activité ?

- a. Vous installez le matériel nécessaire.
- b. Vous encadrez une partie de l'effectif de la classe.
- c. Vous expliquez à l'enfant les consignes de l'enseignant(e).
- d. Vous êtes attentif(ive) à la beauté des peintures réalisées.
- e. Vous montrez aux enfants comment procéder et modifiez les consignes de l'enseignante si nécessaire.
- f. Vous assurez le nettoyage du matériel et de l'atelier après l'activité.

11. Pendant une sieste, vous remarquez une ecchymose sur le dos d'un enfant :

- a. Vous en parlez à la famille.
- b. Vous ne faites rien.
- c. Vous demandez à l'enfant ce qui s'est passé.
- d. Vous partagez cette information avec la direction de l'ALAE.
- e. Vous demandez des explications aux parents de l'enfant.
- f. Vous en parlez à une collègue qui connaît la famille.
- g. Vous prévenez la police municipale.
- h. Vous prévenez l'enseignant(e).

12. Vous accompagnez les enfants pendant le temps du repas. Vous constatez qu'un enfant ne veut pas manger, que faites-vous ?

- a. Vous l'obligez à gouter les plats.
- b. Vous lui indiquez que la prochaine fois il sera exclu de la cantine.
- c. Si cela se reproduit régulièrement, vous en parlez au directeur de l'ALAE afin qu'il en discute avec la famille.
- d. Vous prévenez Monsieur le Maire.
- e. Vous ne le forcez pas et lui donnerez un goûter plus tard.

13. Le taux d'encadrement de l'ALAE est d'un animateur pour 14 enfants pour les moins de 6 ans et de 1 pour 18 pour les plus de 6 ans. A l'accueil du soir, il y a 63 enfants de moins de 6 ans et 32 de plus de 6 ans. De combien d'adultes doit être composée l'équipe d'animation ?

- a. 4
- b. 5
- c. 6
- d. 7
- e. 8

14. La pause méridienne est placée sous la responsabilité et l'autorité :

- a. De la directrice de l'école.
- b. De l'enseignant(e) de la classe.
- c. De l'inspecteur d'académie.
- d. Du Préfet.
- e. Du Maire.

15. Vous accompagnez la sortie au théâtre avec la classe, que devez-vous amener impérativement :

- a. La trousse de secours.
- b. Les PAI.
- c. Les fiches de renseignements.
- d. Les affaires de rechange des élèves.
- e. Un livre de coloriage.
- f. La crème solaire.

16. Que signifie le terme AESH ?

- a. Accompagnant des élèves en situation de handicap.
- b. Aide aux élèves en situation de handicap.
- c. Aide aux enfants en situation de handicap.
- d. Animation et encadrement sur le handicap.

17. Dans quel ordre vous devez procéder pour nettoyer une salle de classe ?

- a. Aération de la classe, nettoyage du dessus des tables, vidage de la poubelle de classe puis balayage humide.
- b. Vidage de la poubelle, aération de la classe, nettoyage du dessus des tables puis balayage humide.
- c. Balayage humide, nettoyage des tables, vidage de la poubelle, aération de la salle.
- d. Nettoyage du dessus des tables, aération de la salle, balayage humide, vidage de la poubelle.

18. En tant que fonctionnaire, un(e) ATSEM est soumis(e) :

- a. Au devoir de réserve.
- b. Au devoir de neutralité.
- c. Au devoir d'obéissance hiérarchique.
- d. Au droit de rétractation.
- e. Au droit syndical.
- f. Au droit à la rémunération après service fait.

19. L'armoire à pharmacie peut contenir divers produits. Parmi les inventaires de produits suivants, lesquels ne sont pas conformes ?

- a. Des compresses, des pansements, du savon de Marseille, des gants à usage unique.
- b. Des ciseaux, de l'alcool à 90°, des pansements, des gants à usage unique, du paracétamol.
- c. Des compresses, du savon de Marseille, des antidouleurs, des gants à usage unique.
- d. Du coton hydrophile, du sérum physiologique, des carrés de sucre et des gants à usage unique.

20. Baptiste, scolarisé en grande section, est asthmatique. Quelles affirmations le concernant sont exactes ?

- a. Il peut être soigné en cas de crise en respectant le PAI.
- b. Il doit être accompagné d'un AESH en permanence.
- c. Il ne peut pas participer aux sorties.
- d. Les activités physiques lui sont interdites.
- e. Il peut avoir une scolarité normale grâce à la mise en place d'un PAI.